

**DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION  
CLASSEE**

**Projet de reconstruction d'un entrepôt logistique  
SCI ETCHE LOG**

sur la commune de MER (41)

**Étape 6 :  
INCIDENCES  
Pièce jointe n°10 : évaluation des incidences  
Natura 2000**

**Nota :** Site non soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000 :

**Le site est en dehors de toute zone Natura 2000. En conséquence :**

- non concerné par l'article R414-19 29° du Code de l'Environnement (liste nationale des sites soumis à évaluation des incidences Natura 2000).
- non concerné par l'arrêté préfectoral du 27 avril 2012 fixant la liste prévue au 2° du III de l'article L.414-4 du Code de l'Environnement des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à évaluation des incidences Natura 2000 (1<sup>ère</sup> liste locale).
- non concerné par l'arrêté préfectoral du 27 juillet 2012 fixant la liste prévue au IV de l'article L.414-4 du Code de l'Environnement des documents de planification, projets, manifestations et interventions soumis à évaluation des incidences Natura 2000 (2<sup>ème</sup> liste locale).

**→ Une étude simplifiée a été réalisée dans le cadre de ce dossier de demande d'enregistrement pour s'assurer de l'absence d'impact du projet sur les zones Natura 2000 à proximité.**



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DE LOIR-ET-CHER

## **Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000**

*en application de l'article R.414-23 du code de l'environnement*

### **Préambule :**

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet et fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre, par une analyse succincte du projet et des enjeux, l'absence d'incidence sur un (ou des) site(s) Natura 2000 ou leur caractère négligeable.

Si une incidence non négligeable ne peut être facilement exclue sans analyse plus approfondie, un dossier complet d'évaluation doit être établi.

### **Où trouver des informations sur Natura 2000 ?**

Vous pouvez contacter le service en charge du traitement de votre demande de déclaration, d'autorisation ou d'approbation.

Vous pouvez également contacter le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou le Service Eau et Biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre :

- Liste des sites Natura 2000 de la région Centre par commune :  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a187.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a187.html) (ZSC)  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a342.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a342.html) (ZPS)
- Fiches descriptives, cartes et documents d'objectifs des sites Natura 2000 :  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a186.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a186.html) (ZSC)  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a341.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a341.html) (ZPS)
- Carte interactive des zonages sur la nature (carmen) :  
[http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature\\_region2.map](http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature_region2.map)
- Fiches descriptives des milieux et espèces Natura 2000 :  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-habitats-et-especes-d-interet-a189.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-habitats-et-especes-d-interet-a189.html) (directive « Habitats »)  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-oiseaux-d-interet-a343.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-oiseaux-d-interet-a343.html) (directive « Oiseaux »)

**COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :**

STATUT JURIDIQUE : Société Civile Immobilière  
(particulier, collectivité, société, autre...)

NOM et PRENOM du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :  
SCI ETCHE LOG

ADRESSE : 233 Rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

TELEPHONE : 0156602108

TELECOPIE : \_\_\_\_\_

EMAIL : lmartins@etchegroup.com

NOM, PRENOM et QUALITE du responsable du projet pour les personnes morales :  
MARTINS Laurent, Asset Manager

## 1 DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

### Intitulé et nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention :

*Préciser le type d'activité envisagé : manifestation sportive (terrestre, nautique, aérienne, motorisée ou non, etc.), création d'équipements ou d'infrastructures (chemins, dessertes, parkings, voies d'accès, aménagements pour l'accueil du public, etc.), constructions, canalisations, travaux en cours d'eau ou en berges, création de plan d'eau, prélèvements, rejets, drainages, curages, abattages d'arbres, plantations, etc.*

La SCI ETCHE LOG est déjà propriétaire d'un entrepôt de matières plastiques, polymères et produits combustibles sur le site. Dans l'objectif de restructurer le site et d'exploiter un outil logistique plus optimisé, la SCI ETCHE LOG prévoit de démolir l'ensemble des bâtiments existants (vétustes ou incompatibles avec une exploitation contemporaine) et de reconstruire un bâtiment logistique de 43 148 m<sup>2</sup>.

La construction sera composée de 7 cellules d'une superficie inférieure à 6000 m<sup>2</sup>, accompagnée de l'aménagement de voiries, quais et espaces paysagers, avec une artificialisation équivalente à l'existant.

Le projet de reconstruction va améliorer l'impact environnemental du site, en proposant :

- une surface imperméabilisée équivalente à l'existant
- un projet paysagé tenant compte des arbres existants (conservés si possible), avec un renforcement en complément par des bosquets, rideaux d'arbres et arbustes...
- à l'Ouest du terrain, en bordure des zones construites de Mer, le projet amènera un traitement privilégié des espaces verts (filtre planté vers la construction, espaces de détente pour les salariés, éventuels habitats pour la faune locale)
- les toitures des bureaux et locaux techniques seront végétalisées
- les toitures des cellules de stockage seront recouvertes de panneaux photovoltaïques
- les dessertes par les modes doux seront également privilégiés (piste cyclable, abris 2 roues)

### Localisation :

COMMUNE(S) CONCERNEE(S) : MER (41 500)

LIEU(X)-DIT(S) : Rue du Mardeau

A L'INTERIEUR DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

A PROXIMITE DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

ZPS "Petite Beauce" (FR2410010) à 1,7 km au Nord du site.

ZPS "Vallée de la Loire du Loir-et-Cher" (FR24100001) à 3,2 km du site.

ZSC "Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers" (FR2400565) à 3,5 km au Sud du site.

Les principaux enjeux liés à ces sites Natura 2000 sont présentés en annexe 2 du présent document.

*Joindre obligatoirement une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur fond de carte IGN au 1/25000 ou au 1/50000 (une impression à partir du Géoportail [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr) peut servir de support) et un plan descriptif du projet (plan cadastral, plan de masse, etc.).*

**Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention :**

SURFACE APPROXIMATIVE DE L'EMPRISE GLOBALE DU PROJET : 85 722 m<sup>2</sup>  
(préciser l'unité de mesure : m<sup>2</sup>, ha, etc.)

ET / OU

LINEAIRE TOTAL CONCERNE PAR LE PROJET OU LA MANIFESTATION : \_\_\_\_\_  
(préciser l'unité de mesure : m, km, etc.)

NOMBRE PREVU DE PARTICIPANTS : \_\_\_\_\_  
(dans le cas de manifestations sportives ou culturelles)

SURFACES CONCERNEES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :  
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées, etc.)

Surface bâti : 43 148 m<sup>2</sup>  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

LINEAIRES CONCERNES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :  
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travail en cours d'eau ou fossés, etc.)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Durée et période des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

*Préciser la durée (en nombre de jours, de mois) et/ou la période (saison, entre JJ/MM/AA et JJ/MM/AA) approximative ou exacte des travaux, de la manifestation ou de l'intervention si elles sont connues.*

Les travaux s'étaleront sur une durée d'environ 10 mois et seront exécutés par des entreprises spécialisées dans ce type de construction.

## 2 DESCRIPTION DES INCIDENCES DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION SUR UN (DES) SITE(S) NATURA 2000

### Milieux présents sur l'emprise du projet :

*Cocher les cases concernées et joindre dans la mesure du possible une ou des photo(s) du site avec le report des prises de vue sur la carte de localisation.*

**Le projet consiste en la reconstruction de bâtiments logistiques sur un site déjà artificialisé.**

- zone urbanisée ou construite
- routes et accotements
- autre milieu artificialisé (*préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.*)
  
- jardin, verger, zone maraîchère, vigne
- grande culture
- friche
- jachère
- prairie (*préciser si possible pré de fauche ou pâture*)
  
- autre milieu ouvert (*préciser si possible : lande, fourré, etc.*)
  
- forêt de feuillus
- forêt de résineux
- forêt mixte
- plantation de peupliers
- bosquet
- haie (*préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.*)
  
- vieux arbres (*préciser si possible : alignements, isolés, têtards, etc.*)
  
- cours d'eau (*préciser si possible la périphérie : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.*)
  
- plan d'eau (*préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs*)
  
- mare (*préciser si possible si elle est végétalisée ou non*)
  
- fossé
- autre zone humide (*préciser si possible : roselière, tourbière, etc.*)
  
- autre milieu (*préciser si possible : grotte, falaise, etc.*)

*Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : mare servant toute l'année à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ; etc.).*

L'entrepôt actuel est soumis à enregistrement au titre de la réglementation des ICPE, conformément à l'arrêté préfectoral n°2012-331-0006 du 26 novembre 2012. Dans le cadre de la restructuration du site, les incidences potentielles du projet ne seront pas significativement modifiées.

**Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention :**

*Cocher les cases potentiellement concernées et si possible les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel.*

- destruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies...

*Préciser :*

- détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement...

*Préciser :*

- détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...)

*Préciser :*

Le projet engendrera des rejets atmosphériques liés au trafic généré par les activités et aux gaz de combustion (chaudière lors de la mise hors-gel du bâtiment et groupe sprinkler lors des essais périodiques). Pour rappel, le projet prévoit un trafic de 100 poids-lourds et de 150 véhicules légers par jour.

Les rejets atmosphériques ne seront pas significativement augmentés par rapport à la situation actuelle.

- détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enfrichement...

*Préciser :*

- perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques...

*Préciser :*

### 3 CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure ici sur l'absence ou non d'incidences de son projet. En cas d'incertitude, il est conseillé de prévoir une évaluation complète.

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un (ou des) site(s) Natura 2000 (le cas échéant, par effet cumulé avec d'autres projets portés par le demandeur) ?**

**NON** : ce formulaire accompagné du dossier de demande est à remettre au service en charge de l'instruction.

**OUI** : un dossier complet doit être établi et transmis au service en charge de l'instruction du dossier.

#### Commentaires éventuels :

Les incidences du projet sur l'environnement seront limitées autant que faire se peut :

- implantation du projet sur un site industriel déjà existant, au sein d'une zone d'activité, hors des enjeux naturels
- gestion des eaux pluviales : traitement des eaux de ruissellement des voiries et des quais par un séparateur d'hydrocarbures, tamponnement des eaux pluviales sur site
- artificialisation équivalente par rapport au site existant et optimisation de l'emploi de revêtements poreux
- absence d'eaux usées industrielles
- confinement des déversements accidentels et des eaux d'extinction incendie
- disponibilité des moyens de lutte incendie
- rejets atmosphériques limités avec une augmentation du trafic poids-lourds uniquement de 25 PL/jour par rapport à l'existant
- mise en place de mesures favorisant les modes de déplacements doux sur le site (chemins piétons, piste cyclable, local deux-roues)
- campagne de mesure des niveaux sonores au démarrage de l'activité

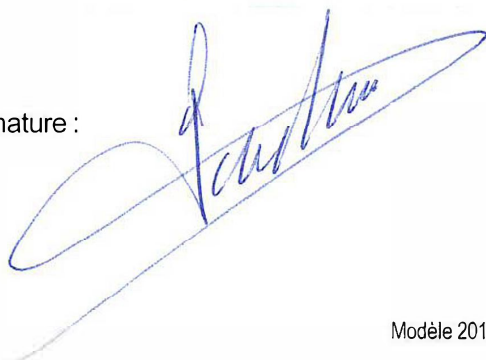
Fait à :

Paris

Le :

31 Mai 2022

Signature :





**Pièce jointe n°10**

**ANNEXE 1**

Localisation des sites Natura 2000

SCI ETCHE LOG

Pièce jointe n° 10 – Annexe n° 1

Localisation des sites Natura 2000

Extrait de carte IGN Géoportail (1/50 000)

ZPS "Petite Beauce" (FR2410010)

SIC/ZSC "Vallée de la Loire de  
Mosnes à Tavers" (FR2400565)

SITE

